

**Sujet :** [CNT-SO] Appels à la manifestation du samedi 30 mars et à la grève du 4 avril 2019

**De :** "fede.educ.public" <liste.cnt-so-education.nationale@cnt-so.syndicat.education.gouv.fr> (via liste.cnt-so-education.nationale Mailing List)

**Date :** 29/03/2019 à 01:48

**Pour :** liste.cnt-so-education.nationale@cnt-so.syndicat.education.gouv.fr

CNT-Solidarité Ouvrière - mars 2019 / fede.educ.public@cnt-so.org

**de la maternelle à l'université**  
**Contre la casse de l'école publique**  
**et de nos conditions de travail**  
**tous et toutes mobilisé.e.s !**



*"Après le succès de la grève du 19 mars, particulièrement dans le primaire, la mobilisation monte ! La CNT-Solidarité Ouvrière apporte son soutien aux initiatives locales visant à installer un mouvement plus large. Mobilisons-nous aussi massivement pour les prochains rendez-vous unitaires : manifestation le samedi 30 mars, grève dans l'éducation le 4 avril et grève le 9 mai avec toute la fonction publique. Ne les laissons pas détruire nos outils de travail !"*

**Les prochains rendez-vous :**

- manifestation le 30/03/2019,
- grève éducation le 04/04/2019,
- grève fonction publique le 09/05/2019.

La future loi Blanquer dite, selon la novlangue d'usage, de «\_l'école de la confiance\_», les récentes réformes des

lycées et de l'accès à l'enseignement supérieur, tout comme les réformes à venir de la fonction publique dessinent le saccage de l'école pour tous et une nette régression sans précédents pour les travailleurs-euses de l'Éducation comme pour nos élèves et leurs parents.

### **Blanquer, c'est l'école de l'austérité !**

En 2019, le second degré est touché par 2600 suppressions de postes alors que les effectifs augmentent comme dans le primaire où les créations sont insuffisantes. Combien encore de suppressions de poste l'année prochaine alors que le gouvernement affiche sans états d'âme son ambition majeure de casse d'emploi publics d'ici la fin du quinquennat ?

La création des EPSF (établissements publics des savoirs fondamentaux, art 6 de la loi Blanquer) en regroupant les écoles avec un collège d'un même secteur aura automatiquement un premier effet comptable en lissant les effets de seuils. Une logique de rentabilisation est à craindre qui pourrait par exemple peser rapidement sur les petites écoles en milieu rural.

Les réformes des lycées, ce sont aussi des dizaines d'heures d'enseignements en moins pour les lycéens-nes notamment dans la voie pro où l'enseignement général est largement réduit.

Avec la loi Blanquer, le pré-recrutement des enseignant-e-s dès la L2, sous statut d'AED, sera l'alibi pour combler à moindre coût les besoins, notamment en terme de remplacements. Même logique avec le recours massif aux contractuels prévu dans le plan « action publique 2022 ».

### **Blanquer, c'est une école élitiste et à plusieurs vitesses !**

La loi Blanquer va permettre de subventionner largement le privé (avec l'obligation de scolarité à 3 ans impliquant un financement à parité des structures) et installe des établissements internationaux dérogatoires, dès la primaire. Leur nature d'établissement de l'entre-soi ne fait pas de doute, le rejet par la majorité LREM d'un amendement y imposant des quotas de boursiers a valeur de symbole. Vu sous cet angle, avec la création des EPSF, tout ça ressemble furieusement à un retour à la situation d'avant 1975 et la création des collèges uniques...

Au lycée, la fin des séries générales se double de spécialités inégalement réparties sur le territoire. A l'horizon, c'est la fin du baccalauréat comme diplôme national, une évaluation et un bachotage constants via le contrôle continu... Avec Parcoursup et ses algorithmes pour beaucoup obscurs, c'est en réalité un mur qui est dressé contre les élèves les plus précaires afin de les empêcher de poursuivre leurs études !

### **Blanquer, c'est une école autoritaire et managériale !**

Derrière une rédaction anodine, l'article 1 de la loi Blanquer avec son devoir « d'exemplarité » organise le muselage de la parole des personnels.

Avec la création du Conseil d'évaluation de l'école (CEE), organisme à la botte du ministre instaurant des classements publics, une évaluation permanente va mettre les établissements en concurrence et pressuriser les enseignant-e-s. Cette logique managériale est à mettre en parallèle avec les objectifs portés par la «\_réforme de l'état\_» : individualisation des carrières (rémunérations au mérite, postes à profil), recrutements hors statuts et RH locales.

Dans le primaire avec les créations d'EPSF au bon vouloir des collectivités, ce sera la mise sous tutelle des chefs d'établissement de collège et la fin de l'horizontalité et de la collégialité dans les écoles (rappelons, le/la directeur-trice ne sont pas des supérieurs hiérarchiques).

L'imposition du drapeau français et de la Marseillaise dans les salles de classe nous montre, une fois de plus, que la pensée réactionnaire est parfaitement soluble dans le modèle libéral.

Après le succès de la grève du 19 mars, particulièrement dans le primaire, la mobilisation monte ! La CNT-Solidarité Ouvrière apporte son soutien aux initiatives locales visant à installer un mouvement plus large. Mobilisons-nous aussi massivement pour les prochains rendez-vous unitaires : manifestation le samedi 30 mars, grève dans l'éducation le 4 avril et grève le 9 mai avec toute la fonction publique. Ne les laissons pas détruire nos outils de travail !

Les logiques qui nous touchent sont les mêmes que celles qui ont mis des dizaines de milliers de personnes dans les rues depuis 4 mois. La défense et le développement des services publics, nos « communs », est bien au centre de la problématique de répartition égalitaire des richesses. Nos combats sont au cœur d'un choix fondamental de société et nécessitent dans l'immédiat une rupture nette avec la politique pro-patronale des gouvernements successifs ! Unissons nos forces pour faire reculer le gouvernement !

## Tous ensemble dans les luttes, dans la grève :

- Contre l'école du tri social qui entérine les inégalités
- contre les réformes Blanquer des lycées, contre la loi Blanquer de la « malveillance »
- contre la sélection sociale à l'Université en Licence (Parcoursup) et Master, et contre la hausse des frais d'inscriptions tout particulièrement pour les étudiants étrangers
- contre la réforme libérale et managériale des services publics (CAP 2022)
- Pour une politique éducative ambitieuse, inclusive et émancipatrice
  - pour la sauvegarde de tous les postes des travailleurs-euses de l'éducation
  - pour une carte élargie de l'Éducation Prioritaire incluant les lycées
  - pour une réduction des effectifs par classe et une généralisation du temps de concertation pédagogique
- Pour des services publics au cœur d'un projet d'égalité économique et sociale
  - pour la hausse des salaires et des pensions
  - pour des services publics de qualité, sans profits et d'égal accès à tous et toutes avec le maintien d'un maillage territorial fort

[www.cnt-so.org](http://www.cnt-so.org)

Pour vous désabonner de la liste [% listname %], utilisez l'application : <https://desabonnement.syndicat.education.gouv.fr/>